

## Communiqué de presse

### **Programme « Petites Villes de Demain » : signature en Lot-et-Garonne de la première convention nationale de partenariat entre un Conseil Départemental et la Banque des Territoires pour la redynamisation des centres-villes**

Agen, le 29 Janvier 2021

**La Banque des Territoires signe avec le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne une convention de partenariat « Petites Villes de Demain ». Cet accord, le premier à être signé en France, doit favoriser l'accès à d'importantes ressources financières de soutien à l'ingénierie de projets, dont celles de la Banque des Territoires, au bénéfice des territoires qui vont être accompagnés sur 6 ans (2021-2026).**

La convention définit le cadre de la coopération du Conseil Départemental et de la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». La Banque des Territoires apporte son soutien financier en ingénierie au Conseil Départemental afin d'optimiser l'articulation des dispositifs de soutien à la revitalisation des « Petites Villes de Demain ».

Le département de Lot-et-Garonne compte 15 communes lauréates<sup>1</sup> « Petites Villes de Demain ». Ces communes vont bénéficier d'un co-financement, jusqu'à 50 %, de la Banque des Territoires en matière d'ingénierie, soit une enveloppe de 510 000 € réservée au département de Lot-et-Garonne sur la période 2021-2026. S'y ajoutent 170 000 € par an, que le Département consacre à l'Assistance Technique 47 (AT47), en partenariat avec la SEM47 et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Au total, plus de 250 000 € par an seront ainsi mobilisés sur cette période pour l'ingénierie publique en Lot-et-Garonne.

La convention a été signée ce jour par Sophie Borderie, Présidente du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, et Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, en présence de Morgan Tanguy, secrétaire général de la Préfecture.

En complément, la Banque des Territoires met à disposition des collectivités des prêts de long terme pour favoriser la réalisation de leurs projets d'investissement, qu'il s'agisse de construction d'équipements nouveaux ou de la rénovation thermique des bâtiments publics. Elle peut également investir en fonds propres dans les outils d'aménagement, dans les sociétés d'économie mixte, et dans les sociétés de projets structurants pour la collectivité. Dans ce cas, elle intervient aux côtés d'investisseurs privés, suivant un modèle économique dont la viabilité est avérée.

---

<sup>1</sup> Aiguillon, Cancon, Casteljaloux, Castelmoron-sur-Lot, Castillonnès, Damazan, Duras, Fumel, Miramont-de-Guyenne, Monflanquin, Monsempron-Libos, Nérac, Port-Sainte-Marie, Sainte-Livrade-sur-Lot, Villereal.

Lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2020 par l'Etat, le Programme « Petites Villes de Demain » a pour ambition de redonner aux villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. L'ingénierie apportée par les partenaires du programme vise à :

- Aider au diagnostic des territoires et des secteurs d'activités
- Accompagner la conception et le pilotage de projets de territoire
- Accélérer la transformation du parc de logements
- Maintenir et développer les commerces et les services de proximité
- Encourager l'adoption de pratiques écologiques
- Valoriser le patrimoine et les habitants
- Apporter des solutions innovantes au service des projets des collectivités locales.

---

### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

### Contacts presse :

**Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine** – Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz, chargée de communication : [pascale.artaz@caissedesdepots.fr](mailto:pascale.artaz@caissedesdepots.fr) – 05.56.00.01.93

 @BdT\_NAquitaine

### Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Matthieu Stievet, directeur de la communication : [matthieu.stievet@lotetgaronne.fr](mailto:matthieu.stievet@lotetgaronne.fr) – 05.53.69.45.11 / 06.73.69.23.54